Date de transmission de l'acte: 02/04/2025
Date de reception de l'AR: 02/04/2025
048-214800450-DE_2025_014-DE
A G E D I

République française - LOZERE

CHAUDEYRAC - Commune

Séance du 01 avril 2025

Membres en exercice : 9
Présents : 7
Votants: 7
Pour: 7
Contre: 0
Abstentions: 0

un avril deux mille vingt-cinq l'assemblée régulièrement convoquée,s'est réunie sous la présidence de Monsieur ROMIEU Serge à la Salle du Conseil Municipal

Présents : Monsieur ROMIEU Serge, Madame PIEJOUJAC Michèle, Monsieur GRAVIL Guy, Monsieur JOUVE Yannick, Monsieur NOUET Nicolas, Madame BONHOMME Isabelle, Monsieur DENISET Marc
Représentés:
Excusés: Monsieur PRADIER Julien
Absents: Monsieur MOURGUES Maxime
Secrétaire de séance: Madame PIEJOUJAC Michèle

Objet: Vote des taux d'impositions 2025 - DE_2025_014

Par délibération du 10/04/2024, le Conseil Municipal avait fixé les taux des impôts à :

TH : 5,70 %
TFPB : 29,44 %
TFPNB : 77,75 %

Monsieur le Maire rappelle que depuis 2023, le taux de TH (sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale) peut à nouveau être voté et modulé par les collectivités locales en référence à l'article 1636 B sexies du CGI.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré :

- **Décide** de maintenir les taux d'imposition en 2025 par rapport à 2024 et de les porter à :

TH : 5,70 %
TFB : 29,44 %
TFPNB : 77,75 %

Pour extrait certifié conforme,
Mme PIEJOUJAC Michèle , secrétaire

Pour extrait certifié conforme,
Mr ROMIEU Serge, Maire de Chaudeyrac

MAIRIE DE CHAUDEYRAC 48170 (Lozère)

La présente décision peut faire l'objet d'un recours gracieux et/ou d'un recours contentieux formé par les personnes pour lesquelles l'acte fait grief, dans les deux mois à partir de la notification de cette décision. Le Recours doit être intriduit aurpès du Tribunal Admnistratif de Nimes dans un délai de deux mois à compter de sa publication, en vertu de l'article R 421-5 du Code de la justice administrative. Le tribunal Admnistraif peut-être saisi par l'application informatique "Télérecours citoyens" accessible par le site internet www.telerecours.fr.